



Assemblée générale

Distr. générale
2 novembre 1998
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session
Première Commission

Note d'information

Récapitulatif des corrections apportées aux projets de résolution ou de décision

1. **A/C.1/53/L.25 : Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement**
Premier alinéa du préambule : *remplacer* 22 décembre 1998 *par* 22 décembre 1997
2. **A/C.1/53/L.28 : Mesures visant à renforcer l'autorité du Protocole de Genève de 1925**
Modifier comme suit la première ligne du cinquième alinéa du préambule :
Se félicitant également que certains États parties aient pris l'initiative de
3. **A/C.1/53/L.38/Rev.1 : Application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction**
Paragraphe 7 : *remplacer* conformément à la Convention *par* conformément aux dispositions de la Convention
4. **A/C.1/53/L.41/Rev.1 : Trafic d'armes légères et de petit calibre**
Onzième alinéa du préambule, première ligne : *remplacer* la coopération *par* la coopération et la coordination